

COLLÈGE BORÉAL

École des sciences de la santé

Guide de programme Cohorte 2001

Promotion de l'activité physique et de la santé

Code du ministère de la Formation et des Collèges et des Universités (MFCU) – 52209
Code de programme au Collège Boréal – SPOR

Vision

Être le collège de langue française de premier choix reconnu pour la qualité, l'accessibilité et la flexibilité de sa formation et de ses services.

Mission

Le Collège Boréal offre une éducation personnalisée de qualité à une clientèle diversifiée et exerce un leadership communautaire pour favoriser le développement durable de la communauté francophone de l'Ontario.

Devise

« Nourrir le savoir et faire vibrer la culture »

septembre 2020

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA SANTÉ (programme de 2 ans)

Description

Ce programme permet de former de futurs leaders qui pourront contribuer à améliorer la santé, la condition physique et le bien-être des gens de leur communauté. Avec l'acquisition d'habiletés et relations interpersonnelles et en communication, l'étudiant ou étudiante est en mesure d'évaluer la condition physique, le bien-être et le mode de vie de clients, d'interpréter les résultats et de collaborer avec les clients dans la sélection de changements souhaitables dans leur mode de vie.

Pour se préparer à diriger l'entraînement d'individus ou de groupes et à leur offrir des conseils, on apprend à élaborer, mettre en œuvre et évaluer des activités et des programmes répondant aux besoins d'une clientèle diverse.

Conditions d'admission :

- diplôme d'études secondaires de l'Ontario ou l'équivalent d'une autre province, ou le statut de candidate ou de candidat adulte
- 2 crédits de français (au moins 1 cours du groupe obligatoire) : 11e ou 12e année, filière précollégiale ou préuniversitaire
- 1 crédit – English : 11e ou 12e année, filière précollégiale ou préuniversitaire

Cours fortement recommandé :

- Sciences au cycle supérieur (Anatomie, Biologie, etc.)

Milieu de travail (type d'employeur) :

- centres de conditionnement physique
- centres de loisirs et de sports
- entraînement personnel (privé ou pour une entreprise publique)
- centres de santé communautaires
- organismes municipaux de loisir, de récréation et de promotion de la santé
- clinique de réhabilitation
- développement de programmes d'activités physiques pour les personnes âgées
- établissements de soins de longue durée
- centres de vacances pour jeunes

Titre de compétences :

Diplôme d'études collégiales de l'Ontario

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA SANTÉ

Programme d'étude

Session d'automne - première étape (14 semaines)

Titre	Code	Heures / sem.	Cours prérequis	Cours associés
Anatomie et physiologie sportive	SPR1029	4	Sans objet	Aucun
<i>Preparatory English for Professional Communication</i>	ENG1010	0	Test de compétences	
Français I	FRA1005	3	Sans objet	Aucun
Formation Générale*		3	Sans objet	Aucun
Communication interpersonnelle	SOC1010	3	Sans objet	Aucun
Coaching sportif	SPR1011	4	Sans objet	Aucun
Introduction à l'entraînement	SPR1012	4	Sans objet	Aucun
Leadership et professionnalisme	SPR1017	4	Sans objet	Aucun

Session d'hiver – deuxième étape (14 semaines)

Titre	Code	Heures/sem	Cours prérequis	Cours associés
<i>Professional Communication in English</i>	ENG1011	3	ENG1010	Aucun
Évaluation de la condition physique	SPR1003	4	SPR1029 – Anatomie et physiologie sportive	Aucun
Nutrition	SPR1006	4	Aucun	Aucun
L'activité physique et la santé	SPR1013	3	Aucun	Aucun
Observation et développement professionnel	SPR1024	3	Aucun	Aucun
Analyse du mouvement	SPR1025	4	SPR1029 – Anatomie et physiologie sportive SPR1012 – Introduction à l'entraînement	Aucun

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA SANTÉ

Session d'automne - troisième étape (14 semaines)

Titre	Code	Heures/sem.	Cours prérequis	Cours associés
Physiologie de la performance	SPR1005	4	SPR1029 – Anatomie et physiologie sportive	Aucun
Activités pour clientèles diverses	SPR1018	4	SPR1029 – Anatomie et physiologie sportive SPR1012 – Introduction à l'entraînement SPR1003 – Évaluation de la condition physique SPR1025 – Analyse du mouvement	Aucun
Prescription et entraînement	SPR1019	4	SPR1029 – Anatomie et physiologie sportive SPR 1003 – Évaluation de la condition physique SPR1005 – Physiologie de la performance SPR 1012 – Introduction à l'entraînement SPR1025 – Analyse du mouvement	Aucun
Leadership et promotion de la santé	SPR1020	4	SPR1017 – Leadership et professionnalisme	Aucun
Traumatologie sportive	SPR1026	4	SPR1029 – Anatomie et physiologie sportive	Aucun
Maladies chroniques et exercices	SPR1030	2	SPR1029 – Anatomie et physiologie sportive, SPR1003 – Évaluation de la condition physique	Aucun

Session d'hiver – quatrième étape (10 semaines)

Titre	Code	Heures/sem.	Cours prérequis	Cours associés
Psychologie du sport	SPR 1007	3	Aucun	Aucun
Entraînement personnel	SPR 1023	4	SPR1003, SPR1005, SPR1006, SPR1011, SPR1012, SPR1013, SPR1017, SPR1018, SPR1019, SPR1020, SPR1024, SPR1025, SPR1026, SPR1027, SPR1029	Aucun
Affaires et administration en activité physique	SPR 1028	3	Aucun	Aucun

Stage pratique (4 semaines)

Stage – activités communautaires	STG 1120	7 (total de 120 heures)	SPR1003, SPR1005, SPR1006, SPR1011, SPR1012, SPR1013, SPR1017, SPR1018, SPR1019, SPR1020, SPR1024, SPR1025, SPR1026, SPR1028, SPR1029, SPR1030	Aucun
----------------------------------	----------	----------------------------	--	-------

Le Collège Boréal se réserve le droit de modifier ses programmes d'études sans préavis.
Tout changement sera communiqué aux étudiants

***Liste de cours recommander pour la formation générale**

- GEN1045 – Leadership
- GEN1047 – Et c'est le but!
- GEN1049 – Pour mieux réussir ses études collégiales
- GEN1054 – Psychologie positive
- GEN1055 – L'auto-évaluation et le portfolio professionnel
- GEN1057 – Développer ses qualités de leader
- PSA1009 – Exploration des carrières en santé

**À noter que l'offre des cours peut changer*.*

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA SANTÉ

Description de cours

ÉTAPE 1

SPR1029 – Anatomie et physiologie sportive

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir les connaissances et de développer les compétences nécessaires pour expliquer le fonctionnement holistique des systèmes dans le maintien de la santé. Pour ce faire, il analyse l'organisation et les interactions des structures à l'intérieur du corps humain. Afin d'approfondir son transfert de cette analyse, l'étudiante ou l'étudiant appliquera les concepts appris à des contextes authentiques.

FRA1005 – Français I

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à parler et à écrire. L'accent est mis sur les techniques de communication reliées au domaine d'études de chacun. L'organisation de la pensée, l'art de l'expression, la lecture et la qualité de la langue sont des éléments fondamentaux de ce cours.

SOC1010 – Communication interpersonnelle

L'étudiant ou l'étudiante acquiert une compréhension des principes fondamentaux en relations interpersonnelles. Il ou elle a l'occasion de développer et rehausser ses compétences en communication verbale et non verbale. Entre autres, on aborde les thèmes suivants : l'estime et l'affirmation de soi, les émotions, l'influence des perceptions sur la qualité de la communication, l'écoute active, les relations de groupe, la gestion de conflits et de situations délicates, et l'impact de la technologie sur les communications. D'autant plus, ce cours permet à l'étudiant et l'étudiante d'apprécier la contribution individuelle de chacun ainsi que de faire preuve de respect envers autrui en tenant compte des divergences d'opinions, de valeurs et de croyances.

SPR1011 – Coaching sportif

Ce cours permet à l'étudiante et à l'étudiant d'acquérir les connaissances et de développer les compétences nécessaires pour mener une pratique sportive permettant d'optimiser la performance d'un athlète. La science du mouvement, les modèles de développement ainsi que les principes relatifs au coaching et au leadership, entre autres, seront traités tout au long du cours.

SPR1012 – Introduction à l'entraînement

L'étudiante ou l'étudiant examine les composantes d'une séance d'entraînement et explore différentes méthodes d'entraînement. Elle ou il apprend à utiliser, de façon sécuritaire, l'équipement d'entraînement afin de faire des démonstrations, concevoir et animer une séance d'entraînement. L'étudiante ou l'étudiant apprend également à interpréter des résultats de l'évaluation de la condition physique et formuler des buts et des recommandations.

SPR1017 – Leadership et professionnalisme

L'étudiant et l'étudiante acquiert des notions reliées aux principes de leadership dans ce cours. On applique ces principes dans le cadre de la réalisation de divers projets visant la promotion de la santé et le développement communautaire. On aborde des notions fondamentales en matière de leadership motivationnel. Dans un deuxième temps, l'étudiant ou l'étudiante débute l'élaboration d'un portfolio professionnel qui servira à des fins de recherche d'emploi et sera rehaussé au cours du programme.

ENG1011 – Professional Communication in English

Designed to meet the needs of college students in a variety of programs, ENG1011 will prepare students for the requirements of successful communication in professional domain-related situations. Students will develop critical reading skills by analyzing domain-related articles and workplace policy texts. They will enhance their written communication skills by reviewing the rules for professional email and letter correspondence, and by writing a report of at least 500 words related to their future career. Oral communication will also be addressed in this course, providing students with all the skills they will need to successfully integrate into today's competitive workplace.

SPR1006 – Nutrition

Ce cours a pour but de sensibiliser l'étudiante ou l'étudiant aux recommandations nutritionnelles et alimentaires, aux sources alimentaires, au rôle des éléments nutritifs essentiels et au métabolisme énergétique. Des discussions et des études de cas permettent le partage de stratégies pour la promotion de saines habitudes alimentaires. Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant acquiert les connaissances nécessaires pour conseiller les gens en matière de nutrition et leur aider à modifier leurs habitudes alimentaires.

SPR1003 – Évaluation de la condition physique

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant d'utiliser efficacement les outils d'entrevue, d'évaluer la condition physique et les habitudes de vie du client, et d'interpréter les résultats selon les protocoles normalisés. On prépare également l'étudiante ou l'étudiant à la certification comme entraîneur personnel certifié.

SPR1013 – Activités physiques et la santé

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant évalue son mode de vie et son bien-être par l'entremise de questionnaires variés. À la suite de l'analyse de ses résultats, l'étudiante ou l'étudiant parvient à développer une philosophie de vie saine lui permettant d'adopter une pratique quotidienne d'activité physique et une alimentation saine. De plus, ce cours permet à l'étudiante et à l'étudiant de comprendre l'importance d'évaluer l'environnement communautaire afin d'accroître les possibilités d'activités physiques pouvant améliorer la santé et le bien-être.

SPR1024 – Observation et développement professionnel

Dans ce cours, l'étudiant ou l'étudiante poursuit l'élaboration de son portfolio d'emploi professionnel et développe des compétences en matière de présentation offerte au public. Par le biais de multiples observations en milieu de travail (p. ex., centres récréatifs, centres de santé/soins communautaires, etc.), les étudiants explorent diverses possibilités d'emploi et se sensibilisent aux exigences du milieu de travail ainsi que des divers domaines connexes à la promotion de la santé et de l'activité physique. Il est à noter que ces sessions d'observation en milieu de travail se déroulent sur-le-champ, c'est-à-dire à l'extérieur du Collège. Dans un deuxième temps, l'étudiant ou l'étudiante est appelé à animer des sessions d'activités de groupe destinées à la communauté collégiale dans le but de parfaire ses habiletés de communication et de leadership.

SPR1025 – Analyse du mouvement

L'étudiant ou l'étudiante localise les différents muscles du corps humain ainsi que les principes biomécaniques qui permettent leur mouvement. Il ou elle identifie les muscles impliqués pendant l'exécution de mouvements et se familiarise avec les exercices de résistance nécessaires pour augmenter la force et la puissance des muscles impliqués. L'étudiant ou l'étudiante examine en profondeur les fonctions ainsi que les avantages et désavantages de différents types d'étirements. Il ou elle apprend à les mettre en pratique de façon sécuritaire afin de prévenir des blessures.

SPR1005 – Physiologie de la performance

Dans ce cours l'étudiant ou l'étudiante analyse l'adaptation du corps humain à l'activité et aux changements dans son environnement. Il est ensuite beaucoup plus facile d'adapter la programmation pour répondre aux besoins personnels.

SPR1018 - Activités pour clientèles diverses

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant apprend à planifier, préparer et animer des séances de conditionnement physique selon les besoins et les intérêts d'une clientèle diverse telle que les enfants, les adultes, les personnes âgées ainsi que les personnes ayant des besoins particuliers. On met l'accent sur l'entraînement accompagné de la musique appropriée selon la clientèle visée.

SPR1019 – Prescription et entraînement

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant applique les notions reliées à la prescription d'un plan d'entraînement personnalisé. Pour ce faire, on étudie les étapes à suivre afin de créer divers plans d'entraînement personnalisé à long terme. Par l'entremise de données recueillies lors de l'évaluation de la condition physique et d'études de cas chacun élabore des plans d'entraînement adapté aux besoins et aux intérêts du client.

SPR1020 – Leadership et promotion de la santé

Dans ce cours l'étudiant et l'étudiante travaillent en groupe pour organiser une semaine d'ateliers portant sur la promotion de la santé et du bien-être. De plus, chaque étudiant ou étudiante présente un atelier en vue de promouvoir des notions et pratiques de bonne santé auprès des membres de la communauté. La recherche de l'actualité, des stratégies d'animation et des techniques de communication figurent parmi les notions abordées dans ce cours.

SPR1026 – Traumatologie sportive

L'étudiant ou l'étudiante apprend comment prévenir et gérer des situations d'urgences en milieu sportif. Il ou elle suit les étapes nécessaires pour évaluer une blessure en identifiant les causes ainsi que les signes et les symptômes de diverses blessures et conditions. L'étudiant ou l'étudiante élabore un plan de récupération et développe des stratégies de prévention afin de minimiser les risques associés à la participation à l'activité physique. Dans ce cours théorique et pratique, les étudiants se familiarisent avec la trousse de premiers soins et appliquent des techniques de premier soin et de mobilisation.

SPR1030 – Maladies chroniques et exercices

Ce cours permet à l'étudiante et à l'étudiant d'acquérir les connaissances et de développer les compétences nécessaires pour faire la prescription d'exercices en respectant les limites de plusieurs maladies chroniques. Pour ce faire, l'étudiante et l'étudiant interprète les données des évaluations de la condition physique et applique des recommandations en matière d'activités physiques selon la maladie chronique.

SPR1007 – Psychologie du sport

Dans cette introduction à la psychologie du sport, l'étudiant ou l'étudiante se penche sur l'étude scientifique des individus et de leur comportement dans la pratique du sport et de l'activité physique. Ils cherchent à comprendre et à aider tous les participants à atteindre leur performance maximale, leur satisfaction personnelle et leur plein développement par leur participation.

SPR1028 – Affaires et administration en activité physique

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant élabore et présente un plan d'affaire pour un centre de conditionnement physique ou récréatif afin de répondre aux besoins d'une clientèle visée. Pour ce faire, chacun effectue les recherches appropriées afin de proposer la mise sur pied de ce centre. De plus, chacun élabore un plan physique du centre tout en tenant compte des exigences et des lois du domaine. Elle ou il travaille également sur la conception d'outils promotionnels. Enfin, l'étudiante ou l'étudiant se familiarise avec les principes administratifs dans la gestion d'un centre de conditionnement physique ou récréatif.

SPR1023 – Entraînement personnel

Un des grands défis de notre société est d'améliorer la santé et le bien-être des gens et de réduire, à long terme, les dépenses de santé. Pour réaliser ces objectifs, la plupart des gens tentent d'être plus actifs, mais, à cause d'un manque de connaissances ou de motivation, négligent de s'engager à la pratique régulière d'activités physiques. Un entraîneur personnel qualifié peut aider à contrer ces obstacles et ainsi appuyer l'individu à atteindre ses objectifs. Ce cours permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour obtenir la certification d'entraîneur personnel avec CESEP ou CAN-FIT-PRO. Grâce à cette certification, les détenteurs peuvent offrir un service professionnel au sein d'une industrie qui devient de plus en plus populaire.

STG1120 – Stage – Activités communautaires

Ce cours met en pratique les concepts appris dans les cours de Techniques et tactiques et Apprentissage moteur. L'étudiant ou l'étudiante travaillera avec divers groupes, équipes ou classes d'éducation physique qui se trouvent à différents stades de développement physique. L'expérience pratique se déroule en trois étapes : période d'observation, travail avec un petit groupe homogène et travail avec des classes entières ou des groupes hétérogènes.

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA SANTÉ

Résultats d'apprentissage en formation professionnelle Code MFCU 52209

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :

1. Mener une évaluation de la condition physique, du niveau d'activité physique et du mode de vie du client à l'aide de protocoles normalisés pour établir un programme d'exercice personnalisé.
2. Élaborer, mettre en œuvre et évaluer des programmes d'entraînement sécuritaires fondés sur les principes fondamentaux d'anatomie, de biomécanique, de physiologie cardiorespiratoire et de nutrition afin d'aider les clients à atteindre leurs buts en matière de condition physique et de *mieux-être**
3. Enseigner aux clients et aux groupes les bonnes techniques à utiliser pour exécuter leur programme de conditionnement physique et d'entraînement afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs en matière de condition physique, de vie active et de *mieux-être**
4. Choisir et mettre en pratique des outils d'entrevue et des stratégies d'encadrement pour permettre aux clients et aux groupes d'améliorer leur condition physique et leur *mieux-être** de façon durable.
5. Élaborer des plans d'affaires pour une entreprise d'activités physiques ou d'entraînement physique afin d'en assurer la durabilité et la viabilité tout en atténuant les risques.
6. Appuyer les stratégies de promotion de la santé communautaire en matière de vie saine et active au sein de la population générale.
7. Établir et maintenir des relations professionnelles positives avec les clients, le personnel, les autres professionnels de la santé et les bénévoles lors de la prestation des programmes et des activités ainsi que lors de l'utilisation des installations.
8. Offrir du renforcement positif aux clients afin de les rendre autonomes et de les aider à maintenir leurs efforts.
9. Élaborer des plans et mettre en œuvre des stratégies de croissance et de perfectionnement professionnels continus.
10. Communiquer l'information de façon convaincante et précise, oralement, par écrit et au moyen de divers médias.

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA SANTÉ

Résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Le diplômé a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. Communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire.
2. Répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace.
3. Communiquer oralement et par écrit en anglais.
4. Exécuter des opérations mathématiques avec précision.
5. Appliquer une approche systématique de résolution de problèmes.
6. Utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes.
7. Localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie de l'information appropriée.
8. Analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses.
9. Respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe.
10. Interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs.
11. Affirmez en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique.
12. Gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets.
13. Assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA SANTÉ

Exigences particulières du Collège Boréal

Le Guide Boréal de l'étudiante et de l'étudiant est un document officiel très important qui regroupe les politiques, les directives et les procédures administratives relatives à l'enseignement en ce qui a trait à votre dossier scolaire; vos droits et vos responsabilités en tant qu'étudiante et étudiant.

Votre première responsabilité comme étudiante et étudiant est donc de vous familiariser avec ce guide et de vous y référer au besoin.

http://www.collegeboreal.ca/wp-content/uploads/2016/09/GuideBoreal_Etudiant_16-17.pdf

Caractéristiques propres au programme

Système d'évaluation pour les cours du programme

Évaluation théorique

Pour réussir un cours, l'étudiante ou l'étudiant doit obtenir une note finale de C- (60%) pour chaque cours de spécialisation avec un code de SPR, ainsi que SOC1010.

Système de notation pour les cours théoriques

A+	90 % à 100 %
A	85 % à 89 %
A-	80 % à 84 %	
B+	77 % à 79 %
B	73 % à 76 %
A-	70 % à 72 %	
C+	67 % à 69 %
C	63 % à 66 %
C-	60 % à 62 %
EC	59% et moins
I	incomplet
CR	réussite

- **Pour poursuivre les études dans le programme Promotion de l'activité physique et la santé, l'étudiant et l'étudiante doivent obtenir une note de «C-» dans tous les cours de spécialisation.**

Transfert de crédits et articulations :

Afin de faciliter ta mobilité vers autres collèges et universités, le Collège Boréal t'offre plusieurs parcours d'études de qualité. Explore tes opportunités de transferts de crédits (articulations).

En plus des ententes entre établissements déjà établis, le diplôme collégial de 2 ans est reconnu dans plusieurs universités de l'Ontario. La reconnaissance d'un minimum de 30 crédits est généralement accordée. Consulte le site https://www.ontransfer.ca/index_fr.php pour explorer les possibilités qui correspondent à tes besoins.

NOTE :

Cette information reflète la liste des ententes d'articulation actives pour votre programme en date du 22/04/2016. Des modifications pourraient y avoir été apportées. Veuillez consulter le site web du Collège Boréal à <http://www.collegeboreal.ca/futurs-etudiants/articulation-transfert-credits-reconnaissance-acquis/> pour en obtenir la dernière mise à jour.

PROGRAMME POSTSECONDAIRE	MOYENNE REQUISE	CRÉDITS QUE TU RECEVRAS DE L'UNIVERSITÉ	PROGRAMME DE L'UNIVERSITÉ	INSTITUTION POSTSECONDAIRE
Tous les diplômes de 2 ans	3.2	36 à 42	B.A. (3 ans) ou (4 ans)	Université laurentienne ou Université de Sudbury
Promotion de l'activité physique et de la santé (2 ans)	3.2	30	BPHE Éducation physique et santé (4 ans)	Université laurentienne ou Université de Sudbury
Promotion de l'activité physique et de la santé (2 ans)	3.2	30	BPHE Promotion de la santé (4 ans)	Université laurentienne ou Université de Sudbury

- Tous étudiants qui diplôment du programme Promotion de l'activité physique et de la santé, peut poursuivre ses études à l'Université Hartpury à Gloucester en Angleterre. La ou le diplômé pour compléter un BAC en Performance Sportive en 1 an. Ce BAC est reconnu au Canada.

* Pour obtenir tous les détails, communique avec le Service de transférabilité du Collège Boréal à transfert@collegeboreal.ca.

EXIGENCES PARTICULIÈRES DANS TOUS LES COURS

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes de l'École des affaires et services communautaires. Ceux-ci exigent que les diplômées et diplômés de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'elles et d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

GUIDE BORÉAL

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le Guide Boréal.

ABSENTÉISME

La présence en classe est obligatoire afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et de la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe qui ont lieu lors des cours et des laboratoires font partie intégrante de l'apprentissage de l'étudiante et de l'étudiant.

En cas d'absence motivée, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d'):

- ◆ **communiquer avec la professeure ou le professeur avant le cours** selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours.
- ◆ **consulter son plan de cours** afin de vérifier les activités d'apprentissage et la matière enseignée lors de son absence
- ◆ **de s'associer à l'avance avec une autre étudiante ou un autre étudiant, ou de s'informer auprès de ses collègues de classe** afin d'obtenir plus d'information concernant la matière enseignée et le matériel distribué durant la période d'absence
- ◆ **arriver prête ou prêt pour la prochaine classe en ayant complété tous les travaux, exercices ou lectures, etc. assignés ou manqués lors de son absence**

En cas d'absence le jour d'une activité d'évaluation, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d) :

- ◆ aviser la professeure ou le professeur de son absence avant le cours
- ◆ dès son retour au Collège, l'étudiante ou l'étudiant doit :
 - soumettre une pièce justifiant son absence (p. ex. un billet du médecin ou infirmière praticienne ou une preuve de présence aux funérailles)
 - déposer une demande formelle **par écrit** à la professeure ou au professeur avant la prochaine classe, afin de faire l'activité manquée selon un horaire qui conviendra à l'étudiante et l'étudiant ainsi qu'à la professeure ou le professeur.

IMPORTANT : L'étudiante ou l'étudiant obtiendra le privilège de faire l'activité d'évaluation manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par la professeure ou le professeur. Ce privilège ne sera en aucun temps accordé à une étudiante ou un étudiant qui accusera une absence non motivée lors d'une activité d'évaluation.

En cas d'absence répétée, motivée ou non motivée, l'étudiante ou l'étudiant recevra un avis d'absence :

- ◆ Absence à **10%** des heures totales d'un cours :
 - 1) l'étudiante ou l'étudiant recevra une notification d'absentéisme écrite. L'avis sera versé à son dossier académique.
- ◆ Absence de **20%** ou plus des heures totales d'un cours :
 - 2) l'étudiante ou l'étudiant recevra une **deuxième et dernière notification** écrite. Elle ou il risque d'échouer le cours et l'avis sera versé à son dossier académique.

*****Les mêmes directives s'appliquent pour les cours en ligne.*****

PROFESSIONNALISME

Lors des activités communautaires, l'étudiante ou l'étudiant représente le Collège Boréal et doit démontrer un bon jugement, du professionnalisme et de l'engagement pour le domaine de la Promotion de l'activité physique et de la santé. L'étudiant peut se voir obtenir un refus de participation s'il a démontré des comportements inappropriés dans un ou plusieurs de ses cours.

PONCTUALITÉ

Les heures de cours doivent être respectées. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue. **En cas de retard non justifié au préalable auprès de la professeure ou du professeur,** l'étudiante ou l'étudiant se fera interdire l'accès à la salle de classe.

*****Les mêmes directives s'appliquent pour les cours en ligne.*****

EXIGENCES PARTICULIÈRES (suite)

ÉCHEC D'UN COURS DE SPÉCIALISATION (avec la cote SPR)

Le privilège de répéter un cours pourra être accordé à la suite d'une révision du dossier de l'étudiant lors des rencontres de réussites à la fin de chaque étape.

L'étudiant qui échoue un ou deux cours de spécialisation, recevra une entente de réussite ainsi qu'un cheminement personnalisé. Si le cours échoué est un prérequis pour d'autres cours de spécialisation, l'étudiant devra probablement prendre 3 ans afin d'obtenir son diplôme.

L'étudiant qui est inscrit à la première étape et qui échoue trois cours de spécialisation sera retiré du programme.

Un même cours ne peut être répété qu'une seule fois. L'étudiant qui échoue le même cours une deuxième fois sera retiré du programme.

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

En cas de non-respect d'un échéancier, la note 0 sera attribuée à l'étudiante ou l'étudiant. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de consulter son plan de cours afin d'identifier les dates de remises des travaux et d'obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre un travail à une date ultérieure.

EXAMEN DE REPRISE

Tel que précisé dans le Guide Boréal, avoir l'opportunité d'écrire un examen de reprise n'est pas un droit, mais un privilège. Celui-ci ne sera accordé que lors de circonstances exceptionnelles.

TRAVAUX

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de :

- remettre ses travaux à la professeure ou au professeur selon les consignes établies pour chaque cours par la professeure ou le professeur. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet;
- remettre une copie dactylographiée et imprimée de chacun de ses travaux, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet;
- conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remette à la professeure ou au professeur pouvoir en fournir une copie en tout temps, sur demande.

MALHONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE

La malhonnêteté intellectuelle n'est pas tolérée au Collège Boréal. Voici quelques actes considérés comme de la malhonnêteté intellectuelle dans la réalisation de travaux, de tests écrits ou lors des examens qui pourraient gravement nuire à la bonne réussite de ses études :

- plagier, copier ou utiliser frauduleusement une partie d'un travail ou les réponses à un test ou examen (copier le travail, utiliser du matériel non autorisé, utiliser des citations sans en indiquer la source, faire passer pour le sien le travail d'un autre, collaborer avec d'autres étudiantes et étudiants pendant une épreuve sans autorisation; tout ceci comprend les documents électroniques, par exemple);
- en toute connaissance de cause, fournir, rendre disponible, utiliser, vendre, acheter ou voler le contenu d'une épreuve ou d'un travail;
- subir une épreuve à la place d'une autre personne ou permettre qu'une autre personne le fasse à votre place;
- inciter un membre du personnel enseignant à accorder un meilleur résultat ou une note de passage;
- présenter des données falsifiées;
- attribuer une déclaration ou une référence à une source inventée;
- falsifier les résultats scolaires dans l'intention d'améliorer ses résultats

QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. De ce fait, l'étudiante ou l'étudiant pourra recevoir une réduction de la note finale d'un travail quelconque qui est attribuable à la qualité de la langue. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais. Veuillez-vous référer aux grilles d'évaluations fournies par votre professeure ou professeur.

APPAREILS ÉLECTRONIQUES (cellulaire, téléavertisseur, radio, baladeur, iPod, etc.)

Pour éviter de déranger le déroulement des classes, l'étudiante et l'étudiant doivent s'assurer de fermer ou de désactiver ses appareils électroniques pendant la durée du cours. Cette directive ne s'applique pas aux étudiantes et aux étudiants ayant des besoins particuliers et dont les besoins d'accommodement sont documentés.

*****Les mêmes directives s'appliquent pour les cours en ligne.*****

COMPORTEMENT PERTURBATEUR

Il est interdit d'utiliser la menace, l'intimidation, le taxage (*bullying*), le harcèlement physique, psychologique ou électronique, la violence ou la contrainte physique dans la poursuite de ses fins. Le Collège Boréal adopte un niveau de tolérance zéro.

*****Les mêmes directives s'appliquent pour les cours en ligne.*****

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Les cours se donnent en français tandis que certains invités présenteront leur matière en anglais. Le Collège fait tous les efforts possibles pour obtenir des livres ou matériels de support en français, mais ceci n'est pas toujours possible. Il incombe à l'étudiant de faire les démarches nécessaires pour assurer son succès. Il est aussi à noter que les stages se dérouleront dans des milieux anglophones, francophones et bilingues. L'étudiant doit donc être apte à converser en utilisant la terminologie du domaine dans les deux langues.

EXIGENCES PARTICULIÈRES SUPPLÉMENTAIRES DU PROGRAMME

L'étudiante ou l'étudiant du programme Promotion de l'activité physique et de la santé doit suivre les politiques du Centre sportif.

Vous devez présenter votre carte d'étudiant pour vous inscrire au Centre sportif à chaque visite, même lors des cours académiques.

Tenue vestimentaire : Les usagers du Centre doivent porter au moins un t-shirt ou débardeur approprié, un short long et des chaussures de sport dans les lieux d'activités. Le port de jeans, de sandales et de vêtements déchirés ou de plage n'est pas permis.

Procédure de réservation: Vous devez réserver l'équipement cardiovasculaire ou les terrains de squash. Les privilèges de réservation sont :

Étudiant et Personnel à temps plein	24 heures d'avance
Membre	48 heures d'avance

Il est impossible de faire une réservation consécutive.

Le vestiaire inclut des douches privées et des cases. Les cases ne peuvent être utilisées après la fermeture du Centre. S'il y a lieu, un avertissement sera émis et 24 heures plus tard, le cadenas sera retiré et la case vidée de son contenu.

Nous n'acceptons pas des sacs de gymnases, portefeuilles, des montres ou des bijoux en garantie; nous ne pouvons pas non plus garder ces articles en lieu sûr.

AVIS: Nous ne sommes pas responsables des items perdues ou volez.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec le Centre sportif au 521-6005 durant les heures d'ouverture.

Le respect et la coopération des étudiants(es) envers les employés(e)s du Centre sportif sont primordiaux. Si un comportement perturbateur est rapporté au professeur(e)s d'un cours par un(e) employé(e) du centre, les politiques et sanctions du Guide Boréal s'appliqueront.

EXIGENCES PARTICULIÈRES SUPPLÉMENTAIRES DU PROGRAMME (SUITE)

Relative à l'uniforme :

L'étudiante ou l'étudiant doit porter l'uniforme du programme lors des activités spéciales et celui-ci doit être procuré **au début de la 1^{re} étape.**

Manuels et équipement obligatoire

L'étudiante ou l'étudiant est responsable d'acheter **les manuels obligatoires** pour tous les cours ainsi que **la trousse d'évaluation de la condition physique**. Si l'achat n'est pas fait par le délai indiqué par le ou la professeur(e), l'étudiante ou l'étudiant peut se faire refuser l'entrée dans le cours.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de remplacer tout équipement endommagé ou perdu.

Les organismes/entreprises où se déroulent les cours pratiques exigent un certificat de secourisme et de réanimation cardio-pulmonaire.

Politique pour les certificats de Réanimation cardiorespiratoire (RCR) et de Premiers soins

Voici ce que le collège accepte en ce qui concerne les certificats de réanimation cardiorespiratoire (RCR) et de premiers soins.

Certificat de réanimation cardiorespiratoire (RCR)

- Soins immédiats en réanimation (niveau C) / **Basic Rescuer+ (C)*

Certificat de premiers soins

- Secourisme général / **Standard First Aid+*

L'obtention des certificats est une exigence avant le début de la 4^e étape.

Une vérification du casier judiciaire ou de dossier criminel est obligatoire avant que l'étudiant ou l'étudiante débute son expérience de travail à l'extérieur du Collège.

Certains organismes/entreprises exigent une preuve d'immunisation. C'est la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de déboursier le coût de ces dépenses, ainsi que fournir les documents pertinents à l'organisme/entreprise avant le début des cours pratiques. Il est fortement suggéré que l'étudiante ou l'étudiant soit immunisé contre l'hépatite B.

L'obtention de la vérification du casier judiciaire est une exigence avant le début de la 4^e étape.

Certifications professionnelles

Les étudiants auront l'occasion de faire soit la certification d'entraîneur personnel certifié par la Société canadienne de la physiologie de l'exercice, ou celles offertes par Ontario Fitness Council, s'ils ont réussi les 4 étapes du programme, selon les exigences indiquées ci-dessous. Un frais approximatif de 300\$-500\$ (ou plus) est rattaché à chaque certification et pourrait être modifié selon les besoins de l'examineur.

Politique par rapport aux blessures lors des expériences en milieu de travail, à l'extérieur du Collège :

Si une blessure a lieu lors des expériences en milieu de travail, l'étudiante ou l'étudiant doit se rendre au Service de santé de l'organisme où elle/ il travaille ou au service d'urgence et en avvertir la/le professeur(e) ainsi que le Service de santé du Collège Boréal.

Renseignements et procédures – COVID19

L'étudiant est tenu de respecter les politiques et directives mises en place par le collège. Celles-ci se retrouvent dans le Guide Boréal.

De plus, les étudiants devront respecter les procédures de nettoyage de chaque salle tel qu'indiqué sur les portes des salles et des laboratoires. Si un étudiant néglige celles-ci, il sera refusé l'accès au laboratoire et aux cours face à face.

**Certifications –
Ontario Fitness Council
Exigences du programme**

Fitness Theory / Resistance Fitness Trainer / Group Fitness Trainer – éligible à la fin de la 3e étape *				
Cours	Nom du cours	Étape	Note minimale	Autres exigences
SPR1029	Anatomie et physiologie sportive	1	75	
SPR1012	Introduction à l'entraînement	1	75	Min de 80% sur les évaluations pratiques
SPR1003	Évaluation de la condition physique	2	75	Min de 80% sur les évaluations pratiques
SPR1025	Analyse du mouvement	2	75	
SPR1005	Physiologie de la performance	3	75	
SPR1018	Activités pour clientèles diverses	3	75	Min de 80% sur les évaluations pratiques
SPR1019	Prescription et entraînement	3	75	Min de 80% sur les évaluations pratiques

Certified Personal Trainer – éligible à la fin de la 4e étape **				
Cours	Nom du cours	Étape	Note minimale	Autres exigences
SPR1026	Traumatologie sportive	3	75	
SPR1023	Entraînement personnel	4	75	
STG1120	Activités communautaires	4	75	
TOUS	Moyenne cumulative pondérée	TOUTES	75	

L'étudiant doit avoir maintenu un comportement professionnel tout au long de ses cours théoriques et pratiques.

Le TFL se réserve le droit de refuser les certifications à un étudiant qui démontre un comportement inapproprié et/ou non sécuritaire.

****L'étudiant qui ne rencontre pas les exigences minimales peut demander un examen défi pour OFC Fitness Theory, Resistance Fitness Trainer écrit et/ou pratique et Group Fitness Trainer écrit et/ou pratique***

*****L'étudiant qui ne rencontre pas les exigences minimales peut demander un examen défi pour OFC Certified Personal Trainer écrit et/ou pratique***

Exigences – Présentation des travaux

Le professeur se réserve le droit de refuser un travail :

- qui n'est pas tapé à l'ordinateur ;
- qui n'est pas broché ;
- qui n'a pas de page-titre ;
- qui ne respecte pas les règles de grammaires, d'orthographe et de structure de phrase (syntaxe) ;
- qui est malpropre ;
- qui est en retard ;
- qui ne suit pas le format APA

Exigences – Références

1. Toute idée ou citation tirée d'un texte doit être suivie d'une note de référence. Il s'agit d'inscrire le nom de la famille de l'auteur, la date de publication ainsi que la page du texte entre parenthèses après l'idée ou la citation tirée d'un texte.

Exemple d'une idée tirée d'un texte :

La fréquence cardiaque de repos est généralement entre 60-80 BMP.
(Wilmore, Costill et Kenney, p. 158, 2009)

Une citation de moins de deux lignes peut être incorporée dans le texte entre « guillemets ». Une citation de plus de deux lignes est séparée du texte par renforcement et écrit à doubles interlignes.

Exemple d'une citation tirée d'un texte :

« Le bien-être et chacune de ses dimensions reposent sur une attitude positive envers la vie. » (Corbin, Lindsey, Welk, 2004, p.4)

2. La présentation de la bibliographie doit suivre le modèle APA (voir la page web du Centre de ressources Tembec).
La bibliographie est disposée en ordre alphabétique et figure sur une page à part, à la fin du travail.

La correction des travaux

La correction des travaux comprend deux parties :

1. l'évaluation du contenu
 - selon les critères d'évaluation indiqués par le professeur
2. l'évaluation de la langue
 - l'orthographe, la grammaire et la structure de phrase

J'atteste avoir reçu des explications face à **toutes les exigences** du programme de Promotion de l'activité physique et de la santé par la professeure. J'accepte la responsabilité si je ne répons pas aux attentes présentées dans ce document.

Nom : _____ Signature : _____

Date : _____

Émilie Lacroix, Coordonnatrice/professeure – Promotion de l'activité physique et de la santé

Personnes-ressources

Kim Morris, Doyenne
École de la santé
(705) 560-6673, poste 4670
kim.morris@collegeboreal.ca

Émilie Lacroix, coordonnatrice
(705) 560-6673, poste 4651
emilie.lacroix@collegeboreal.ca

Diane Benoit, agente
(705) 560-6673, poste 4671
diane.benoit@collegeboreal.ca